

UEFA - Centre Sportif de Colovray

Règles d'utilisation du sauna

Les présentes règles d'utilisation du sauna entrent en vigueur le 1^{er} juillet 2018 en complément du *Règlement d'utilisation applicable à l'ensemble des installations et de toute autre réglementation applicable*.

- 1. L'accès au sauna est uniquement réservé aux groupements et aux personnes au bénéfice d'une autorisation expresse délivrée préalablement par l'UEFA. L'accès au sauna est interdit aux mineurs âgés de moins de 15 ans.
- 2. Le sauna ne peut être utilisé que par cinq personnes du même groupement au minimum.
- 3. Lors de l'utilisation du sauna, le responsable du groupement doit veiller à ce qu'il soit utilisé avec soin et en conformité avec le 'Règlement du sauna' affiché dans le sauna luimême, ainsi qu'aux instructions supplémentaires éventuelles données par le personnel du Centre Sportif de Colovray.
- 4. L'utilisation de l'espace sauna est placée sous la seule responsabilité des utilisateurs. L'UEFA décline toute responsabilité en cas d'accident, de mauvaise utilisation du matériel, de perte ou de vol d'objets personnels.
- 5. Le personnel du Centre Sportif de Colovray se réserve le droit d'interdire l'accès à tout(e) utilisateur ne respectant pas l'une ou l'autre de ces conditions.
- 6. L'UEFA se réserve le droit de corriger/modifier/compléter ces règles d'utilisation du sauna en tout temps et à son entière discrétion.

<u>NB</u>: L'UEFA recommande que chaque utilisateur consulte et soit suivi par un médecin ou un thérapeute avant d'utiliser l'espace sauna.

Nyon, le 1^{er} juillet 2018